



CTM du 2 juillet 2015

Déclaration préalable

Monsieur le secrétaire général,

Réforme territoriale, revue des missions, compétences des collectivités à travers la loi NOTRe, mais aussi en parallèle, le RIFSEEP : que de chantiers lancés, anxiogènes pour les agents des MEDDE et MLETR et donc de leurs représentants. D'autant plus que toutes ces réflexions s'inscrivent dans un calendrier contraint. Le dialogue doit trouver pourtant à s'exprimer aux antipodes de ce qui est proposé ici et dans les services. Les boycotts unanimes des représentants des personnels dans de nombreux CT des DREAL appelées à fusionner en témoignent.

L'UNSA et la CFDT vous mettent en garde sur le fait que le manque d'information favorise la désinformation et participe à l'anxiété, la peur et l'inquiétude des agents. La CFDT et l'UNSA vous demandent de mettre en place tous les outils nécessaires à une information juste, réelle, transparente et réactive. Mettre à la fin de ce CTM la réforme territoriale en point d'information est d'ailleurs significatif de cette mauvaise information.

Vous devez apporter des garanties aux agents en termes d'effectifs, de maintien d'implantation, d'organisation du travail, de moyens, de maintien de la rémunération souvent liée aux fonctions exercées et au poste occupé, de mesures concrètes d'accompagnement.

La fusion des régions bouleversera la vie professionnelle et personnelle de nombreux agents, d'autant plus que les délais annoncés pour mener ce chantier de façon constructive sont irréalistes.

La ministre de la décentralisation et de la fonction publique et vous-même ont affirmé à plusieurs reprises que, dans le cadre de la réforme territoriale, aucune mobilité géographique ne serait imposée aux agents. Comment mettons nous en œuvre cet engagement ? Comment préservons nous les personnels des pressions amicales ?

Nous exigeons l'absence de dégradation des conditions de vie sociale et familiale pour les personnels concernés : comment faisons nous collectivement pour réussir cet engagement ?

L'UNSA et la CFDT demandent d'ores et déjà la mobilisation de tous les moyens pour que les agents soient accompagnés dans les meilleures conditions.

La CFDT et l'UNSA demandent également que les agents puissent exprimer leurs attentes et apporter leur expertise, qu'ils puissent donner leur avis sur les schémas d'organisation proposés.

Eradiquer la souffrance au travail fait partie de nos objectifs et de notre inscription dans les accords Fonction publique sur ces sujets (accords RPS et accord QVT)

Il est de votre responsabilité d'écouter les agents et leurs représentants, de vous faire avec nous leur relais auprès des ministres. Manifestement, il est patent que l'information soit ne parvient pas, soit n'est pas écoutée.

Nos ministres doivent s'engager sur ces réformes et exprimer leurs soutiens aux personnels et à des exercices concrets de dialogue social efficaces pour l'avenir des services, des missions, des personnels.

C'est le message que nous leur adresserons lors de nos prochaines rencontres.

Mais pour cela il nous faut les projets des administrations locales et ces projets doivent être négociables dans leurs applications et leur accompagnement et ça, ce n'est pas négociable !

Sinon ces reformes seront appliquées certes mais à quel prix, car vous n'avez actuellement ni l'adhésion des agents ni, et c'est pire leur confiance !

Pour l'UNSA et la CFDT, la pratique de la chaise vide dans les réunions officielles visant à l'organisation de réunions plus officieuses relève de postures et de pratiques que nous refusons. C'est peut être un jeu utile pour l'administration mais ce n'est pas notre conception du dialogue social.

Notre seul objectif est la protection la plus efficace des agents qui vont être impactés par une réforme territoriale d'ampleur nationale qui aura lieu, malgré les effets de manche de certains qui combattent encore la décentralisation de 1981.